

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

! Attention ... s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état. Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral
 n° 2013..2551 du 11 12 2013 mis à jour le | |
 Adresse de l'immeuble code postal ou Insee commune
 04300 Forcalquier

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

prescrit	anticipé	approuvé		
			1 oui	non <input checked="" type="checkbox"/>
			date	

¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
 inondations autres
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

	2 oui	non <input checked="" type="checkbox"/>	
² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés	oui	non	
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N

prescrit	anticipé	approuvé		
			1 oui	non <input checked="" type="checkbox"/>
			date	

¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
 inondations autres
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

	2 oui	non <input checked="" type="checkbox"/>	
² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés	oui	non	

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

prescrit	anticipé	approuvé		
			3 oui	non <input checked="" type="checkbox"/>
			date	

³ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
 mouvement de terrain autres
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

	4 oui	non	
⁴ Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés	oui	non	

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé

	5 oui	non <input checked="" type="checkbox"/>	

⁵ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :
 effet toxique effet thermique effet de surpression
- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé

	oui	non	
- > L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

	oui	non	
- > L'immeuble est situé en zone de prescription

	6 oui	non	
- ⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

	oui	non	
- ⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.

	oui	non	

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

- > L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en
- | | | | | | |
|------------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|------------------------|
| zone 1
très faible | zone 2
faible | zone 3
modérée | zone 4
moyenne | <input checked="" type="checkbox"/> | zone 5
forte |
|------------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|------------------------|

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

- > L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3
- | | | | |
|--|-----|-----|-------------------------------------|
| | oui | non | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|-----|-----|-------------------------------------|

Information relative à la pollution de sols

- > Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)
- | | | | |
|--|-----|-----|-------------------------------------|
| | oui | non | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|-----|-----|-------------------------------------|

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*
* catastrophe naturelle minière ou technologique

- > L'information est mentionnée dans l'acte de vente
- | | | | |
|--|-----|-----|-------------------------------------|
| | oui | non | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|-----|-----|-------------------------------------|

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

vendeur / bailleur

date / lieu

acquéreur / locataire

information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols,
pour en savoir plus... consultez le site Internet :
www.georisques.gouv.fr